



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

infirmiers

Question au Gouvernement n° 4612

Texte de la question

SITUATION DES INFIRMIERS

M. le président. La parole est à M. Fernand Siré, pour le groupe Les Républicains.

M. Fernand Siré. Madame la ministre des affaires sociales et de la santé, je tiens à vous alerter sur le malaise du personnel soignant hospitalier, notamment des infirmiers, que vous ne semblez pas vouloir entendre et qui se sentent méprisés.

La semaine dernière encore, ils ont été obligés de manifester, de faire grève pour faire entendre leur colère et leur malaise face aux cadences infernales auxquelles ils sont soumis ainsi qu'au manque de personnels et de moyens.

Les conditions de travail sont de plus en plus dramatiques. Les cadences deviennent insupportables et menacent directement les patients. Certains professionnels, contraints de travailler la nuit à l'hôpital, travaillent aujourd'hui à perte. Du jamais vu depuis plus de trente ans !

Cinq infirmiers se sont donné la mort depuis juin. Selon les syndicats, ces suicides sont tous liés à la dégradation des conditions de travail. La liste des maux est longue : rythmes de travail effrénés, demandes de polyvalence absolue sans accompagnement, non prise en compte des compétences, surcharge de travail s'amplifiant d'année en année.

Entre les abandons, les arrêts longue maladie pour *burn out* et les départs en retraite non remplacés, la profession souffre d'un manque d'effectifs chronique.

En conséquence, ces dernières années, les erreurs de soins se multiplient, mais l'administration renforce un cercle vicieux de surcharge qui épuise les professionnels et désorganise les services.

Le monde hospitalier, à bout de souffle, souffre de la politique menée depuis cinq ans et de l'absence totale de réforme structurelle qui aurait permis de retrouver des économies et des marges de manœuvre.

La profession d'infirmier exige une reconnaissance des compétences, une revalorisation des salaires conforme au niveau des responsabilités ainsi qu'une amélioration des conditions de travail et un meilleur encadrement des étudiants.

Le problème n'est pas seulement comptable, il est moral. La souffrance et la grogne émanent aussi des infirmiers libéraux, solidaires de leurs collègues. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Monsieur le député, je suis extrêmement attentive à la situation des personnels soignants à l'hôpital, en particulier à celle des infirmières.

Les infirmières sont au cœur du dispositif hospitalier et depuis 2012 je leur porte une grande attention. Je veux d'abord vous dire que des postes ont été créés, contrairement à ce que vous indiquez : 26 000 postes d'infirmières, sur un total de 31 000 postes de soignants à l'hôpital public, ont été créés, et c'est un point important parce que c'était nécessaire dans certains endroits.

Deuxième axe de la politique menée : les revalorisations salariales qui ont concerné l'ensemble des infirmiers et infirmières de l'hôpital public, à des niveaux différents selon le stade de leur carrière.

De plus, nous avons confirmé, il y a quelques jours, que les bourses étudiantes pour les infirmiers seraient de même niveau que celles accordées aux étudiants médecins, ce qui était l'une de leurs demandes récurrentes.

Par ailleurs, s'agissant des conditions de travail, vous avez raison de le souligner, les infirmiers sont soumis à des réorganisations et à des restructurations – pourtant vous niez la mise en place de réforme structurelle. J'ai ainsi annoncé le lancement d'une stratégie d'amélioration des conditions de travail. Dès demain sera engagée une concertation pour mieux reconnaître les contraintes liées à la continuité des soins et au travail de nuit.

Au-delà, puisque les infirmiers souhaitent évoluer sur le plan professionnel, ce qui est légitime, une concertation a été engagée pour permettre de répondre à leur aspiration de voir mieux reconnu l'ensemble de leurs compétences.

Vous le voyez, monsieur le député, nous sommes attentifs et nous travaillons à la revalorisation des conditions de travail et de salaire des infirmiers.

Données clés

Auteur : [M. Fernand Siré](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4612

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er février 2017](#)